

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-
Siège social : Rue Hédi Nourira 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Samir LABIDI et ANIS SMAOUI.

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2017

BILAN

(unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2017	30.06.2016 *	31.12.2016
ACTIF				
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	4.1	126 052	78 403	246 320
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	4.2	93 878	190 450	236 389
3- Créances sur la clientèle	4.3	7 881 697	6 879 635	7 371 767
<i>a- Comptes débiteurs</i>		<i>1 628 208</i>	<i>1 316 910</i>	<i>1 142 169</i>
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>		<i>5 939 762</i>	<i>5 206 171</i>	<i>5 881 979</i>
<i>c- Crédits sur ressources spéciales</i>		<i>296 366</i>	<i>337 991</i>	<i>329 056</i>
<i>d- Créances agricoles sur l'Etat</i>		<i>17 361</i>	<i>18 563</i>	<i>18 563</i>
4- Portefeuille-titres commercial *	4.4	6 408	3 877	40 768
5- Portefeuille d'investissement *	4.5	1 349 774	1 190 966	1 280 497
6- Valeurs immobilisées	4.6	87 295	86 683	87 448
7- Autres actifs	4.7	157 241	223 417	176 756
<i>a- Comptes d'attente & de régularisation *</i>		<i>69 710</i>	<i>127 402</i>	<i>73 147</i>
<i>b- Autres</i>		<i>87 531</i>	<i>96 015</i>	<i>103 609</i>
TOTAL ACTIF		9 702 345	8 653 431	9 439 945
PASSIF				
1- Banque Centrale et CCP	4.8	804 346	892 321	618 913
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	4.9	362 239	316 164	313 392
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	4.10	6 906 732	6 143 172	7 025 567
<i>a- Dépôts à vue</i>		<i>1 755 613</i>	<i>1 577 800</i>	<i>1 850 982</i>
<i>b- Autres dépôts & avoirs</i>		<i>5 151 119</i>	<i>4 565 372</i>	<i>5 174 585</i>
4- Emprunts et ressources spéciales	4.11	432 914	294 516	428 479
<i>a- Emprunts matérialisés</i>		<i>179 804</i>	<i>27 576</i>	<i>129 821</i>
<i>c- Ressources spéciales</i>		<i>253 110</i>	<i>266 940</i>	<i>298 658</i>
5- Autres passifs	4.12	341 755	348 840	276 740
<i>a- Provisions pour passif et charges</i>		<i>20 339</i>	<i>13 011</i>	<i>18 238</i>
<i>b- Comptes d'attente & de régularisation</i>		<i>170 772</i>	<i>226 376</i>	<i>165 265</i>
<i>c- Autres *</i>		<i>150 644</i>	<i>109 453</i>	<i>93 237</i>
TOTAL PASSIF		8 847 986	7 995 013	8 663 091
CAPITAUX PROPRES				
1- Capital social	4.13	160 000	160 000	160 000
2- Réserves	4.13	485 497	344 884	345 172
3- Actions propres	4.13	-1 372	-1 372	-1 372
4- Autres capitaux propres	4.13	133 000	133 000	133 000
5- Résultats reportés	4.13	16	53	54
6- Résultat de l'exercice	4.13	77 218	21 853	140 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES		854 359	658 418	776 854
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		9 702 345	8 653 431	9 439 945

* Chiffres 2016 retraités pour les besoins de comparabilité

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2017
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
PASSIFS EVENTUELS				
HB1- Cautions, avals et autres garanties données	5.1	918 191	1 006 939	1 038 934
<i>a - En faveur d'établissements bancaires</i>		93 257	275 808	246 670
<i>b - En faveur de la clientèle</i>		664 934	571 131	632 264
<i>c - En faveur de l'Etat</i>		160 000	160 000	160 000
HB2- Crédits documentaires		653 888	535 763	679 453
<i>Débiteurs par accréditifs export devises</i>		64 749	31 073	54 252
<i>Débiteurs par accréditifs import devises</i>		589 139	504 690	625 201
HB3- Actifs donnés en garantie	5.2	803 000	892 000	549 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		2 375 079	2 434 702	2 267 387
ENGAGEMENTS DONNES				
HB4- Engagements de financement donnés	5.3	366 837	281 117	430 656
<i>Crédits notifiés non utilisés</i>		366 837	281 117	430 656
HB5- Engagements sur titres	5.4	3 832	2 982	4 041
<i>a - Participations non libérées</i>		3 832	2 982	4 041
<i>b - Autres</i>				
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		370 669	284 099	434 697
ENGAGEMENTS RECUS				
HB7- Garanties reçues	5.5	3 154 894	2 861 124	3 180 361
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS		3 154 894	2 861 124	3 180 361

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2017

ETAT DES RESULTATS

(Période du 01/01 au 30/06/2017)

(unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2017	30.06.2016 *	31.12.2016
PR1- Intérêts et revenus assimilés	6.1	274 247	243 260	516 822
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		3 266	2 941	6 234
<i>b- Opérations avec la clientèle</i>		260 835	229 593	487 504
<i>c- Autres intérêts & revenus assimilés</i>		10 146	10 726	23 084
PR2- Commissions (en produits)	6.2	38 458	32 018	69 722
PR3- Gains sur portefeuille commercial et opé. Financières *	6.3	11 400	9 072	19 400
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement *	6.4	42 966	37 970	68 875
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		367 071	322 320	674 819
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	167 806	137 607	292 697
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		24 450	23 247	48 064
<i>b- Opérations avec la clientèle</i>		136 491	112 283	238 672
<i>c- Emprunts & ressources spéciales</i>		6 688	1 797	5 506
<i>d - Autres intérêts & charges</i>		177	280	455
CH2- Commissions encourues		1 578	1 294	3 308
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		169 384	138 901	296 005
PRODUIT NET BANCAIRE		197 687	183 419	378 814
PR5/CH4- Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	6.6	-49 226	-60 510	-109 519
PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.7	34 782	-5 559	86 587
PR7- Autres produits d'exploitation (+)		296	272	581
CH6- Frais de personnel (-)	6.8	83 841	77 818	162 351
CH7- Charges générales d'exploitation (-)	6.9	16 303	14 147	34 350
CH8- Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations (-)		2 662	2 546	5 289
RESULTAT D'EXPLOITATION		80 733	23 111	154 473
PR8/CH9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	6.10	3	53	170
CH11- Impôt sur les bénéfices (-)	6.11	3 518	1 311	10 858
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		77 218	21 853	143 785
PR9/CH10- Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires (-)				3 785
RESULTAT NET DE LA PERIODE		77 218	21 853	140 000

* Chiffres 2016 retraités pour les besoins de comparabilité

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2017

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Période du 01/01 au 30/06/2017)

(unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2017	30.06.2016 *	31.12.2016
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		298 745	274 433	586 584
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		-154 174	-133 539	-284 904
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		4 150	19 400	-2 100
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		-525 634	-108 141	-673 161
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		-133 148	-113 841	768 741
6- Titres de placement		-2	-2	-74
7- Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-109 227	-96 906	-153 446
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		97 422	-10 941	-92 000
9- Impôt sur les sociétés		-7 006	-457	-938
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	7.1	-528 874	-169 994	148 702
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		41 724	20 612	62 137
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement *		-84 860	-591 414	-339 415
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		-2 510	-3 453	-6 961
4- Gains & Plus-values sur titres de participations		47 821	1	96 146
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	7.2	2 175	-574 254	-188 093
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
1- a - Rachat actions propres				
b - Emission d'actions				
2- Emission d'emprunts		50 000		100 000
3- Remboursement d'emprunts		-3 335	-3 335	-3 335
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		-45 500	-2 491	29 397
5- Dividendes versés		0	0	-34
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	7.3	1 165	-5 826	126 028
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-525 534	-750 074	86 637
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période *		-448 080	-534 717	-534 717
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE *	7.4	-973 614	-1 284 791	-448 080

* Chiffres 2016 retraités pour les besoins de comparabilité

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2017

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1. PRÉSENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 160 millions de dinars, composé de 32 000 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Tunis, 5 rue de Syrie. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de **16** directions régionales, **3** succursales et **171** agences.

La Banque finance, tous les secteurs de l'économie nationale et en particulier la grande partie des besoins du secteur agricole.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente au 30 Juin 2017 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	16 074 538	80 372 690	50,23%
L'Etat Tunisien	7 517 319	37 586 595	23,49%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 431 632	12 158 160	7,60%
Office des Céréales	1 964 560	9 822 800	6,14%
Office de Commerce de la Tunisie	1 658 248	8 291 240	5,18%
ETAP	1 296 042	6 480 210	4,05%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 006 979	5 034 895	3,15%
OTD	128 016	640 080	0,40%
Société Tunisienne du Sucre	47 733	238 665	0,15%
Office de l'Elevage et des Pâturages	24 009	120 045	0,07%
ACTIONNAIRES PARA-PUBLICS	4 323 771	21 618 855	13,51%
CTAMA-MGA	1 564 718	7 823 590	4,89%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 225 603	6 128 015	3,83%
STAR	703 914	3 519 570	2,20%
Autres	829 536	4 147 680	2,59%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	3 147 627	15 738 135	9,84%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	7 599 438	37 997 190	23,75%
AUTRES ACTIONNAIRES	854 626	4 273 130	2,67%
TOTAL	32 000 000	160 000 000	100,00%

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1. Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloques, pour leur valeur nominale.

3.1.2. Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

3.1.3. Provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles :

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0 & 1	0
2	20%
3	50%
4	100%

Les créances contentieuses sont classées 5 et le risque net sur ces créances est provisionné au taux de 100%.

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21) :

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 et 5 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

iii. Provisions collectives :

En application de l'article 10^{bis} de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

3.1.4. Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.2. Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.2.1. Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

- Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.
- Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.

- Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.2.2. Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance finale, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat Tunisien ;
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR.
- Les montants placés en fonds commun de placement (FCP et FCPR).

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits des placements obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués principalement de participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, de comptes courants associés et de participations avec sortie libre :

a/ Participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés : avant 2015, ces titres étaient évalués, à la date de clôture, par référence à la valeur mathématique de la participation dans les fonds propres de l'entité émettrice et compte tenu de la couverture des risques par la SOTUGAR ou le FNG.

Depuis 2015, la méthode d'évaluation de ces titres a été corrigée et ce pour les participations sous forme de convention de portage (avant la publication du décret loi n° 2011-69 du 21 octobre 2011) en les considérant comme des crédits à la clientèle conformément à la NCT 25 et application ainsi des dispositions de la circulaire 91-24.

b/ Participation avec sortie libre : l'évaluation de ces titres est faite en se basant sur La valeur d'usage des titres qui est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement ;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4. Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage au fur et à mesure des appels de fonds.

A la fin de chaque période comptable, les encours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS RE.

3.5. Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».

3.6. Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi :

Le personnel retraité de la BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie,

maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3.7. Faits marquants au cours du 1^{ère} semestre 2017 :

- Courant le 1^{er} semestre 2017, la BNA a procédé à la cession de 2.777.780 actions détenues dans le capital de la "SFBT" pour un prix de cession de 50.000 mDT. La plus-value réalisée par la banque suite à cette opération de cession est de l'ordre de 47.819 mDT.

- La banque a procédé à la cession à la SOFINREC d'un lot de créances compromises s'élevant à 99.201 mDT dont 3.009 mDT d'intérêts. Les reprises de provisions ainsi que les agios et intérêts réservés rattachés aux créances cédées s'élèvent respectivement à 86.334 mDT et 8.842 mDT.

- La banque est tenue d'adhérer au fonds de garantie des dépôts bancaires défini par l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11/07/2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que les dispositions du Décret gouvernemental n° 2017-268 du 1^{er} février 2017, relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement du fonds de garantie des dépôts bancaires et des conditions d'adhésion et d'indemnisation des déposants et notamment celles de l'article 17 fixant la cotisation annuelle de chaque banque adhérente à 0,3% de l'encours des dépôts à la fin de l'exercice comptable précédent.

A cet effet, aucune charge n'a été comptabilisée au 30/06/2017 étant donné que l'adhésion des banques au fonds ainsi que les cotisations y découlant dépendent de sa constitution définitive et ne peuvent pas être anticipées.

3.8. Reclassements et retraitements au niveau de certains postes des états financiers

- Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Banque conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation ont été opérés pour tenir compte des reclassements suivants :

(En mDT)

Libellé du compte	Ancien poste	Nouveau poste	Solde au 30/06/2016
Chèques à créditer	AC7A	PA5C	35 011
Chèques à créditer à recycler	AC7A	PA5C	20 620

- Afin de se conformer à la Norme Comptable NCT 25, la BNA a procédé au reclassement d'une partie des BTA en titres d'investissement. Les soldes au 30 Juin 2016 ont été retraités pour tenir compte de ce reclassement comme suit :

(En mDT)

Libellé du compte	Ancien poste	Nouveau poste	Solde au 30/06/2016
-------------------	--------------	---------------	---------------------

BTA d'investissement	AC4	AC5	574 230
Prime perçus d'avance / BTZC	AC4	AC5	-746
Intérêts à percevoir sur BTA investissement	AC4	AC5	12 232
Coupons courus sur BTA investissement à percevoir	AC4	AC5	2 429
Intérêts perçus sur BTA d'investissement	PR3	PR4	13 245
Plus-value perçus sur BTA d'investissement	PR3	PR4	917
Prime perçus / BTZC	PR3	PR4	1 331

- Les liquidités et équivalents de liquidités de fin de période relatives au 1^{er} semestre 2016 ont été retraités conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 21 comme suit :

Poste des Etats Financiers	Solde au 30/06/2016 avant retraitement	Retraitement	Solde au 30/06/2016 après retraitement
<i>Liquidités et équivalents de liquidités de fin de période juin 2016</i>	-378 644	-906 147	-1 284 791

4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 126.052 mDT au 30/06/2017 contre 78.403 mDT au 30/06/2016, soit une augmentation de 47.649 mDT due essentiellement à l'augmentation des avoirs en caisses en dinars, les avoirs auprès de la BCT en dinars, des prêts sur le marché monétaire en devises et des mouvements IBS.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2017	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 31 décembre 2016
<i>Avoirs en caisses en dinars</i>	45 952	35 144	40 324
<i>Avoirs en caisses en devises</i>	9 069	8 048	6 993
<i>Avoirs auprès de la BCT en dinars</i>	24 307	3 249	0
<i>Avoirs auprès de la BCT en devises</i>	21 425	22 209	89 056

<i>Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT en devises)</i>	-303	-310	-303
<i>Prêts sur le marché monétaire BCT dinars</i>			56 000
<i>Prêts sur le marché monétaire devises BCT</i>	14 500	2 714	48 452
<i>Intérêts à percevoir</i>			14
<i>Mouvements IBS</i>	10 587	7 110	5 415
<i>Avoirs auprès du CCP</i>	515	239	369
TOTAL	126 052	78 403	246 320

Ratio de liquidité :

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2017 de 80%. La BNA affiche, à la date du 30/06/2017, un ratio de liquidité de 74,09 %.

4.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont passées de 190.450 mDT au 30/06/2016 à 93.878 mDT au 30/06/2017, soit une diminution de 96.572 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste ainsi que leurs soldes se détaillent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2017	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 31 décembre 2016
a - Créances sur les établissements bancaires	46 234	166 100	208 770
Comptes courants et autres créances	6 172	4 849	3 479
Prêts sur le marché monétaire en dinars	40 000	161 000	205 000
Intérêts à percevoir	62	251	291
b - Créances sur les établissements financiers	47 852	24 556	27 827
Comptes courants	14 620	8 989	5 633
Prêts à M.L.T	32 600	15 250	21 750
Créances rattachées sociétés de leasing	526	233	318
Intérêts à percevoir	106	84	126
TOTAL BRUT	94 086	190 656	236 597
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des correspondants en devises)	-208	-206	-208
TOTAL NET	93 878	190 450	236 389

La ventilation des créances brutes envers les établissements de crédit par maturité se présente comme suit :

	M≤3 mois	3 mois<M≤1 an	1 an<M≤5 ans	M>5ANS	Total
a - Créances sur les établissements bancaires	36 234	10 000	0	0	46 234
<i>Comptes courants & autres créances</i>	6 172				6 172
<i>Prêts sur le marché monétaire dinars</i>	30 000	10 000			40 000
<i>Intérêts à percevoir</i>	62				62
b - Créances sur les établissements financiers	15 452	0	32 400	0	47 852
<i>Comptes a vue</i>	14 620				14 620
<i>Prêt</i>	200		32 400		32 600
<i>Créances rattachées sociétés de leasing</i>	526				526
<i>Intérêts à percevoir</i>	106				106
TOTAL	51 686	10 000	32 400	0	94 086

4.3. Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 30/06/2017 à 7.881.697 mDT contre 6.879.635 mDT au 30/06/2016, enregistrant ainsi une augmentation de 1.002.062 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

	Encours brut en principal	Intérêts impayés et créances rattachées	Produits constatés d'avance	Provisions	Intérêts et agios réservés	Encours net
Engagements agricoles :	831 338	260 465	-1 477		-245 654	844 672
- Comptes débiteurs	65 398					65 398
- Autres concours à la clientèle	577 406	91 150	-1 477		-76 424	590 655
- Crédits sur ressources spéciales	188 534	169 315			-169 230	188 619
Engagements commerciaux et industriels :	8 077 369	188 603	-13 588		-233 408	8 018 976
- Comptes débiteurs	1 609 477	41 038			-87 705	1 562 810
- Autres concours à la clientèle	6 360 902	138 145	-13 588		-137 040	6 348 419
- Crédits sur ressources spéciales	106 990	9 420			-8 663	107 747
Comptes courants associés	541					541
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	17 825			-464		17 361
Provisions sur créances classées (*)				-921 740		-921 740
Provisions collectives sur créances non classées				-78 113		-78 113
TOTAL AU 30/06/2017	8 927 073	449 068	-15 065	-1 000 317	-479 062	7 881 697
TOTAL AU 30/06/2016	8 019 134	557 192	-10 282	-1 084 206	-602 203	6 879 635
TOTAL AU 31/12/2016	8 475 400	524 711	-20 125	-1 042 640	-565 579	7 371 767

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2016	Dotation	Reprise	30/06/2017
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	-464			-464
Créances douteuses	-967 063	-94 486	139 809	-921 740
-Provision ordinaire	-790 851	-54 527	131 652	-713 727
-Provision additionnelle	-176 212	-39 959	8 157	-208 013
Créances non classées (collectives)	-75 113	-3 000		-78 113
Total	-1 042 640	-97 486	139 809	-1 000 317

4.3.1. Ratio de solvabilité :

En application de la circulaire BCT 2016-03, les banques sont tenues de respecter un ratio de solvabilité de 10%. La BNA affiche, au 30/06/2017, un ratio de solvabilité de 12,69% et un ratio Tier One de 8,22%

4.3.2. Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés :

Les engagements (bilan et hors bilan) de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 30 Juin 2017 comme suit :

(En milliers de dinars)

CL	Engagements au 30/06/2017	F.B/Dotations au 30/06/2017	ENG Hors FB	Provisions au 30/06/2017	Provisions additionnelles au 30/06/2017	Agios & intérêts réservés au 30/06/2017 (*)
0	7 224 328	55 165	7 169 162	0		24 191
1	1 249 179	1 088	1 248 092	0		10 728
2	125 162	3 704	121 458	13 761		10 287
3	196 373	7 396	188 977	53 245		15 030
4	894 596	113 792	780 804	267 679	85 289	114 999
5	878 805	100 796	778 008	379 042	122 724	74 893
Total	10 568 442	281 941	10 286 501	713 727	208 013	250 126
Total des actifs classés	2 094 935	225 688	1 869 247			

Taux des actifs classés	19,82%
Taux des actifs classés hors F.B	18,17%

Taux de couverture	54,27%
Taux de couverture hors F.B	60,82%

(*) Hors impayés en intérêts agricoles

4.3.3. Provisions collectives

En application de l'article 10^{bis} de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 tout en éliminant les relations présentant un profil de risque spécifique (entreprises publiques et établissement de crédit).

Ainsi, à la date du 30 Juin 2017, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 78.113 mDT.

4.3.4. Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats du 1^{er} semestre 2017, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 30/06/2017 s'élève à 208.014 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 31.802 mDT par rapport au 31/12/2016, et ce suite à la constatation au cours du 1^{er} semestre 2017 des dotations complémentaires pour un montant de 39.959 mDT et des reprises pour un montant de 8.157 mDT.

4.3.5. Créances consolidées et créances prises en charge par l'Etat sans intérêts

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'Etat, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57 267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'Etat a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272 325 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'application de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), il a été décidé d'abandonner les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 DT par agriculteur à la date de leur obtention. Les créances en principal sur fonds propres et assimilés abandonnées par la Banque sont prises en charge par l'Etat et remboursées par ce dernier, sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000. Ces créances totalisent un montant de 24 051 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Selon le § AG 64 de la norme comptable internationale IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* « la juste valeur d'un prêt ou d'une créance à long terme qui ne porte pas intérêt peut être estimée comme la valeur actuelle de l'ensemble des entrées de trésorerie futures, actualisées au taux d'intérêt prévalant sur le marché pour un instrument similaire ayant une notation similaire. Tout montant supplémentaire prêté constitue une charge ou une réduction du résultat, à moins qu'il ne remplisse les conditions de comptabilisation comme un autre type d'actif ».

Il s'en suit que la juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'Etat, est nettement inférieure à leur valeur comptable et que la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'Etat, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 7% :

En DT

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'Etat (1)	Dettes actualisées à la date de prise en charge au taux de 7% (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 30/06/2017 (3)	Encours au 30/06/2017 actualisé au taux de 7% (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 266 808	26 694 540	30 572 267	16 799 328	12 714 668	4 084 660
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 324 529	126 942 262	145 382 267	87 139 654	65 045 242	22 094 412
Article 3 de la Loi n°99/65 du 15/07/1999	24 050 853	12 739 754	11 311 099	2 868 769	2 174 219	694 550
Total en DT	353 642 190	166 376 556	187 265 633	106 807 751	79 934 129	26 873 622

4.3.6 Engagements des entreprises publiques

Les actifs de la banque comportent des engagements importants envers les entreprises publiques.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 30 Juin 2017 :

(En milliers de dinars)

	Total	Dont engagement des sociétés					El-Fouledh
		Office de céréale	STIR	TUNIS AIR	OTD	O N H	
Engagements au 31-12-2016	1 127 547	523 958	58 581	55 300	94 525	60 641	51 104
Engagements au 30-06-2017	1 355 936	577 382	189 945	42 750	120 085	82 301	51 514
Garanties au 30-06-2017	896 571	524 000	0	42 750	107 334	77 100	45 914
Agios réservés au 30-06-2017	9 143						5 600
Classe au 30-06-2017		0	0	0	0	0	4
Provisions au 30-06-2017	0	0	0	0	0	0	0

4.4. Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'est élevé à 6.408 mDT au 30/06/2017 contre 3.877 mDT au 30/06/2016, soit une augmentation de 2.531 mDT due essentiellement à

l'augmentation des bons du Trésor sur titres de transaction détenus par la Banque qui sont passés de 2.385 mDT au 30/06/2016 à 4.488 mDT au 30/06/2017.

Le portefeuille titres commercial détenu par la Banque se détaille comme suit :

	30/06/2016	31/12/2016	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation Reprise	30/06/2017
I-TITRES DE PLACEMENT :	1 646	1 638	-214	0	1 424
<i>1.1 Titres émis par les organismes publics</i>	0	0	0	0	0
<i>1.2 Titres émis par les entreprises liées</i>	27	27	1		28
<i>Valeurs bruts</i>	27	27	1		28
<i>Provisions</i>					
<i>1.3 Titres émis par les entreprises associées</i>	917	891	-49	0	842
<i>Valeurs bruts</i>	955	955			955
<i>Provisions</i>	-38	-64	-49		-113
<i>1.4 Titres émis par les co-entreprises</i>	0	0	0	0	0
<i>1.5 Autres titres émis</i>	702	720	-166	0	554
<i>Valeurs bruts</i>	1 060	1 060			1 060
<i>Provisions</i>	-358	-340	-166		-506
II-TITRES DE TRANSACTION :	2 231	39 130	4 482	-38 628	4 984
<i>2.1 Titres de transaction à revenu fixe</i>	2 231	39 130	4 482	-38 628	4 984
<i>Bons du trésor</i>	2 385	37 966	4 482	-37 960	4 488
<i>Créances et dettes rattachées</i>	-154	1 164		-668	496
<i>2.2 Titres de transaction à revenu variable</i>	0	0	0	0	0
TOTAL NET	3 877	40 768	4 268	-38 628	6 408

4.5. Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 1.349.774 mDT au 30/06/2017 contre 1.190.966 mDT au 30/06/2016.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres de participation	Autres titres d'investissement	Fonds gérés	Dettes des Entreprises Publiques	BTA d'investissement	Total au 30/06/2017
Valeur brut au 30 Juin 2017 :	178 532	242 617	142 076	87 304	733 010	1 383 539
-Valeur au 1 ^{er} janvier	179 888	251 422	128 576	87 304	651 494	1 298 684
-Acquisitions/Souscriptions	825	23 500	13 500		81 516	119 341
- Cessions	-2 181					-2 181

- Remboursements		-32 305				-32 305
Créances rattachées	4 704	3 156	13 267	20	18 794	39 941
Provisions au 30 Juin 2017 :	-39 156	-619	-33 931		0	-73 706
- Provisions au 1 ^{er} janvier	-32 284	-619	-27 769			-60 672
- Dotations de l'exercice	-7 145		-8 480			-15 625
- Reprises de provisions	273		2 318			2 591
Valeur nette au 30 Juin 2017	144 080	245 154	121 412	87 324	751 804	1 349 774
Valeur nette au 30 Juin 2016	147 888	245 966	110 770	98 198	588 144	1 190 966
Valeur nette au 31 Décembre 2016	147 705	258 955	112 438	87 324	674 075	1 280 497

Les autres titres d'investissement détenus par la Banque sont composés des souscriptions en emprunts obligataires (218.317 mDT) et fonds communs de placement (24.300 mDT).

La BNA a souscrit courant le 1^{er} semestre 2017 à divers emprunts obligataires pour 21.500 mDT et au fonds communs de placements à risque pour 2.000 mDT

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

Libellé	Solde au 30 Juin 2017	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 31 décembre 2016
Titres cotés	79 300	76 564	81 480
Titres non cotés	98 633	96 523	97 809
Titres OPCVM	599	599	599
Total	178 532	173 686	179 888

Le portefeuille titres d'investissement comporte, principalement, les titres de participation qui se détaillent au 30/06/2017 comme suit :

Titres	% de participation	Valeur Brute 31/12/2016	Acquisition	Cession	Valeur Brute 30/06/2017	Provisions	Valeur Nette AU 30/06/2017
SICAF PARTICIPATIONS	100,00%	500	-	-	500	0	500
BNA CAPITAUX	99,00%	4 950	-	-	4 950	0	4 950
SOFINREC	97,82%				13 475	0	13 475

		13 475	-	-			
SICAR-INVEST	74,75%	6 616	-	-	6 616	0	6 616
SODAL	69,01%	1 447	-	-	1 447	1 447	0
SOIVM.SICAF	62,86%	2 461	-	-	2 461	0	2 461
SODET SUD	42,96%	9 826	-	-	9 826	0	9 826
SIMPAR	30,00%	1 494	-	-	1 494	0	1 494
T.I.S	30,00%	75	-	-	75	0	75
AGROSERVICES	29,85%	60	-	-	60	0	60
IMMOB. DES CÉILLETS	29,39%	265	-	-	265	0	265
SICAV BNA	12,72%	509	-	-	509	0	509
SOGEST	20,00%	4	-	-	4	0	4
ESSOUKNA	0,04%	1	-	-	1	0	1
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	0,03%	90	-	-	90	0	90
SIVIA	0,00%	-	-	-	0	0	0
EL MADINA	0,00%	-	-	-	0	0	0
Parts dans les Entreprises contrôlées		41 773	0	0	41 773	1 447	40 326

Titres	% de participation	Valeur Brute 31/12/2016	Acquisition	Cession	Valeur Brute 30/06/2017	Provisions	Valeur Nette AU 30/06/2017
LA GENERALE DE VENTE	50,00%	2 000	-	-	2 000	1 407	593
STIA	49,99%	5 005	-	-	5 005	5 005	0
SODINO	24,75%	9 418	-	-	9 418	3 030	6 388
BAT (CAP BANK)	23,82%	1 856	614	-	2 470	228	2 242
Assurances AMI	9,88%	24 245	-	-	24 245	7 790	16 455
STR	17,78%	26 693	-	-	26 693	0	26 693
Parts dans les Entreprises Associées & Co-entreprises		69 217	614	0	69 831	17 460	52 371
LIAL DU CENTRE	20,00%	15	-	-	15	15	0
SIDCO	18,96%	3 055	-	-	3 055	1 349	1 706
SODIS SICAR	18,63%	5 681	-	-	5 681	1 946	3 735
MAISON DU BANQUIER	18,22%	1 542	-	-	1 542	843	699
SODEK	17,60%	1 098	-	-	1 098	380	718
INTER BANK-SERVICES	16,89%	726	-	-	726	0	726
STBG	15,76%	3 104	-	-	3 104	0	3 104
Pôle de compétitivité de Bizerte	15,00%	2 250	-	-	2 250	134	2 116
SPEI	14,80%	15	-	-	15	15	0
UNIFACTOR	12,50%	1 875	-	-	1 875	0	1 875
SIBTEL	12,41%	491	-	-	491	0	491
TAPARURA	11,11%	250	-	-	250	0	250
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,06%	10 656	-	-	10 656	0	10 656
S.T.I TANIT	10,90%	6 704	-	-	6 704	5 833	871
MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	-	280	0	280
SFBT	3,82%	6 143	-	2 181	3 962	0	3 962
A.T.LEASE	10,00%	3 800	-	-	3 800	0	3 800
Pôle de compétitivité de Monastir	10,00%	3 000	-	-	3 000	0	3 000

T.D.A	10,00%	400	-	-	400	400	0
SOTUGAR	8,33%	250	-	-	250	0	250
ELBENE INDUSTRIE	7,73%	7 560	-	-	7 560	4 786	2 774
SODICAB	7,69%	300	-	-	300	174	126
SPT MED V	7,17%	2 044	209	-	2 253	218	2 035
IMPRIMERIES REUNIES	6,62%	60	-	-	60	60	0
ENTREPOTS FRIGORIFIQUES DU SAHEL	6,56%	58	-	-	58	33	25
SEM	6,30%	25	-	-	25	0	25
TUNISIE TRADENET	5,00%	100	-	-	100	0	100
TUNIS CENTER	5,00%	500	-	-	500	0	500
CDC DEVELOPPEMENT	5,00%	100	-	-	100	10	90
TUNISAVIA	4,08%	30	-	-	30	0	30
COTUNACE	4,05%	582	-	-	582	0	582
CITECH SIDI BOUZID	4,00%	200	-	-	200	26	174
SODESIB	4,00%	200	-	-	200	16	184
SOTULUB	3,68%	215	-	-	215	0	215

Titres	% de participation	Valeur Brute 31/12/2016	Acquisition	Cession	Valeur Brute 30/06/2017	Provisions	Valeur Nette AU 30/06/2017
LE RIBAT	2,82%	200	-	-	200	200	0
STAR	2,19%	484	-	-	484	0	484
LE GOLF DES OASIS	1,96%	100	-	-	100	100	0
STS	1,94%	62	-	-	62	0	62
SIMAC	1,43%	5	-	-	5	0	5
COTUSAL	1,28%	157	-	-	157	0	157
EL MANSOUR TABARKA	1,09%	172	-	-	172	172	0
ZONE FRANCHE ZARZIS	1,00%	60	-	-	60	0	60
FOIRE INTER DE TUNIS	0,44%	44	-	-	44	0	44
CTN	0,26%	100	-	-	100	100	0
BTE	0,11%	99	-	-	99	24	75
TUNISIE AUTOROUTES	0,05%	434	-	-	434	42	392
STB	0,02%	208	-	-	208	79	129
ELLOUHOUM	0,02%	0	-	-	0	0	0
STE D'ENV. ET DE PLANT. DE METLAOUI	0,01%	0	-	-	0	0	0
STE D'ENV. ET DE PLANT. DE RDAYEF	0,01%	0	-	-	0	0	0
STE D'ENV. ET DE PLANT. D'OUM EL ARAIES	0,01%	0	-	-	0	0	0
STE D'ENV. ET DE PLANT. DE MDHILA	0,01%	0	-	-	0	0	0
STE MARINA HOTEL	0,00%	0	-	-	0	0	0
CIOK	0,00%	120	-	-	120	120	0
TUNISIE TELECOM	0,00%	0	-	-	0	0	0
SWIFT	0,00%	1	-	-	1	1	0
Titres de Participation		65 555	209	2 181	63 583	17 076	46 507
MATEUR JALTA	44,04%	560	0	0	560	560	0
SMVDA AZIZIA	33,25%	1 075	0	0	1 075	1 075	0
HAMMAMET SUD	10,00%	100	0	0	100	100	0
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,21%	37	0	0	37	37	0
LAINO	3,19%	96	0	0	96	96	0
BATAM	2,76%	1 066	0	0	1 066	1 066	0

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 30/06/2017 à 33.931 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 6.162 mDT par rapport au 31/12/2016, et ce suite à la constatation au cours du 1^{er} semestre 2017, de dotations complémentaires pour un montant de 8.480 mDT et de reprises pour un montant de 2.318 mDT.

4.6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 30/06/2017, une valeur brute de 194.383 mDT et des amortissements et des provisions de 107.088 mDT soit une valeur nette de 87.295 mDT contre 86.683 mDT au 30/06/2016, ce qui représente environ 0,90 % du total des actifs de la Banque.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	30/06/2016	31/12/2016	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Affectation interne	30/06/2017
Immobilisations incorporelles	13 429	14 197	559	0	0	14 756
- Logiciels	13 429	14 197	559			14 756
Amortissements	-12 332	-13 074	-358	0	0	-13 432
- Logiciels	-12 678	-13 074	-358			-13 432
Total net (1)	751	1 123	201	0	0	1 324
Immobilisations corporelles	174 938	177 677	1 962	0	-12	179 627

- Terrains	2 613	2 613				2 613
- Constructions	83 227	83 227				83 227
- Agencement, aménagement et Installation	29 480	30 462	285		-10	30 737
- Matériel de transport	2 345	2 345				2 345
- Mobiliers, matériel de bureau	42 735	45 469	87			45 556
- Immobilisations en Cours	7 845	8 532	900		-2	9 430
- Mobiliers, matériel de bureau en Stocks	1 116	605	285			890
- Avance sur achat mobiliers, matériel de bureau	712	151	378			529
- Dépenses nouvelles agences	758	166	27			193
- Immobilisations en dation	4 107	4 107				4 107
Amortissements	-88 669	-91 015	-2 304	0	0	-93 319
- Constructions	-25 873	-26 537	-689			-27 226
- Agencement, aménagement et Installation	-23 546	-24 103	-558			-24 661
- Matériel de transport	-1 827	-1 911	-82			-1 993
- Mobiliers, matériel de bureau	-37 423	-38 464	-975			-39 439
Dépréciations	-337	-337	0	0	0	-337
- Immobilisations en Dation	-337	-337				-337
Total net (2)	85 932	86 325	-342	0	-12	85 971
Total général (1) + (2)	86 683	87 448	-141	0	-12	87 295

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 30/06/2017 :

Compte	Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
1106084096	Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhline 1	2 074	1 737	-337	337
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhline 2	36	36	-	-
1106084102	Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	934	1 008	74	-

TOTAL**4 107****337**

4.7. Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 157.241 mDT au 30/06/2017 contre 223.417 mDT au 30/06/2016. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30/06/2017	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	69 710	127 402	73 147
* Débiteurs divers	3 117	7 327	9 205
* Compte Ministère de la Défense	855	855	855
* Provisions pour risques divers (Compte Ministère de la Défense)	(4.7.2) -855	-855	-855
* Etat, impôts & taxes	3 975	11 147	500
* Commissions de gestion à percevoir	8 967	6 161	7 860
* Ajustements devises	6 185	3 506	4 298
* Provisions pour risques divers (Ajustements devises)	(4.7.2) -1 302	-613	-1 302
* Billets de banque détériorés & déficit de caisse	2 055	1 993	1 507
* Provisions pour risques divers (Billets de banque détériorés & déficit de caisse)	(4.7.2) -1 218	-259	-1 211
* Charges payées d'avance	3 634	4 176	442
* Compte d'attente	152	187	141
* Provisions pour risques divers (Compte d'attente)	(4.7.2) -71	-66	-71
* Compte de régularisation	910	560	28 704
* Provisions pour risques divers (Compte de régularisation)	(4.7.2) -701	-701	-701
* Comptes monétiques	845	1 229	647
* Provisions pour risques divers (Comptes monétiques)	(4.7.2) -673	-673	-647
* Consommation chef d'agence & directeurs	16	17	13
* Comptes liés à la compensation	(4.7.1) 60 802	85 874	23 640
* Provisions pour risques divers (Comptes liés à la compensation)	(4.7.2) -2 771	-2 823	-2 771
* Affaires litigieuses & remises égarées	17 131	24 457	16 714
* Provisions pour risques divers (Affaires litigieuses & remises égarés)	(4.7.2) -7 833	-16 117	-14 505
* Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation	399	855	0
* Ristournes sur TFP	329	-1 018	
* Produits à recevoir	158	321	241
* Ecart/VO MMB & Coffre-Fort	-948	-948	-948
* Ecart/Amortissement MMB & Coffre-Fort	1 312	1 312	1 312
* Autres comptes	-24 760	1 498	79
AUTRES	87 531	96 015	103 609
* Comptes d'attentes agricoles	61	61	61
* Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(4.7.2) -61	-61	-61
* Prêts au personnel	34 879	32 031	34 098
* Charges reportées	5 165	4 134	5 165
* Stock cartes de retrait	155	267	153
* Dotations timbres postes	65	27	27
* Dotations timbres fiscaux	8	5	5
* Dotations timbres spéciaux de voyage	76	89	85
* Dépôts et cautionnements	248	248	248
* Prêts ETAT/BNA à recouvrer	81 133	138 342	138 241
* Prêts ETAT/BNA recouvré	-39 171	-81 928	-78 970
* Autres comptes	4 973	2 800	4 557

TOTAL**157 241****223 417****176 756****4.7.1 Comptes liés à la compensation**

Au 30 Juin 2017, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 60.802 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 143.206 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commissions chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

4.7.2 Provisions pour risques divers :

L'évolution des provisions pour risques divers sur autres actifs se détaille ainsi

	31/12/2016	Dotation	Reprise	30/06/2017
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	-22 063	-999	7 638	-15 424
* Provisions pour risques divers (Compte Ministère de la Défense)	-855			-855
* Provisions pour risques divers (Ajustements devises)	-1 302			-1 302
* Provisions pour risques divers (Billets de banque détériorés & déficit de caisse)	-1 211	-7		-1 218
* Provisions pour risques divers (Compte d'attente)	-71			-71
* Provisions pour risques divers (Compte de régularisation)	-701			-701
* Provisions pour risques divers (Comptes monétiques)	-647	-26		-673
* Provisions pour risques divers (Comptes liés à la compensation)	-2 771			-2 771
* Provisions pour risques divers (Affaires litigieuses & remises égarés)	-14 505	-966	7 638	-7 833
AUTRES	-61	0	0	-61
* Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	-61	0	0	-61
TOTAL	-22 124	-999	7 638	-15 485

4.8. Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 804.346 mDT au 30/06/2017 contre 892.321 mDT au 30/06/2016, enregistrant ainsi une diminution de 87.975 mDT due à la baisse des emprunts sur le marché monétaire. Il se détaille comme suit :

	Solde au 30 Juin 2017	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 31 Décembre 2016
Utilisations auprès de la BCT en dinars			69 586
Utilisations auprès de la BCT en devises	228	3	

Emprunts sur le marché monétaire dinars BCT	803 000	892 000	549 000
Intérêts à servir	1 118	318	327
TOTAL	804 346	892 321	618 913

4.9 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 362.239 mDT au 30/06/2017 contre 316.164 mDT au 30/06/2016, enregistrant ainsi une augmentation de 46.075 mDT qui résulte de la hausse des emprunts sur le marché monétaire en dinars compensé en partie par une baisse des emprunts sur le marché monétaire en devises. Il se détaille comme suit :

➤ *Décomposition par nature de poste :*

	Solde au 30 Juin 2017	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 31 Décembre 2016
Dépôts & avoirs des établissements bancaires	355 103	311 061	311 692
Dépôts & avoirs des établissements financiers	7 136	5 103	1 700
TOTAL	362 239	316 164	313 392

➤ *Décomposition par nature de compte :*

	Solde au 30 Juin 2017	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 31 Décembre 2016
Comptes à vue	37 056	26 166	7 907
Emprunts sur le marché monétaire dinars	210 700	106 050	79 900
Emprunts sur le marché monétaire devises	114 265	183 845	225 373
Intérêts à payer	218	103	212
TOTAL	362 239	316 164	313 392

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit :

Décomposition par nature de compte	M≤3 mois	3mois<M≤1 an	1 an<M≤5 ans	M>5ANS	Total
Comptes à vue	37 056				37 056
Emprunts sur marché monétaire dinars	210 700				210 700
Emprunts sur marché monétaire devises	100 326	13 939			114 265
Intérêts à payer	109	109			218
TOTAL	348 191	14 048			362 239

4.10. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 6.906.732 mDT au 30/06/2017 contre 6.143.172 mDT au 30/06/2016, enregistrant ainsi une augmentation de 763.560 mDT, soit un taux d'accroissement de 12,4 %. Ils s'analysent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2017	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 31 décembre 2016
Dépôts en dinars :	6 261 830	5 629 948	6 417 107
- Dépôts à vue	1 346 540	1 253 000	1 457 135
- Dépôts d'épargne	2 282 890	2 121 215	2 238 785
- Bons de caisse	62 846	64 641	64 430
- Compte à terme	197 926	165 110	180 386
- Comptes spéciaux de placement	1 728 518	1 295 477	1 663 842
- Certificats de dépôt	437 000	545 000	604 500
- Autres sommes dues à la clientèle	206 110	185 505	208 029
Dépôts en devises :	588 636	471 084	566 506
- Dépôts à vue	406 336	323 009	391 735
- Bons de caisse	10 167	9 954	9 783
- Compte à terme	48 652	38 201	39 637
- Comptes de placement	112 365	87 318	115 198
- Autres sommes dues à la clientèle	11 116	12 602	10 153
Dettes rattachées :	56 266	42 140	41 954
- Intérêts à payer sur dépôts à vue	2 737	1 791	2 112
- Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	293	365	313
- Intérêts à payer sur comptes d'épargne	19 881	17 375	19 215
- Intérêts à payer sur bons de caisse, comptes à terme & autres produits financiers	51 966	36 264	39 885
- Intérêts servis d'avance sur bons de caisse & comptes spéciaux de placement	-18 611	-13 655	-19 571
TOTAL	6 906 732	6 143 172	7 025 567

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité	M≤3 mois	3mois<M≤1 an	1 an<M≤5 ans	M>5ANS	Total
Dépôts en dinars	3 835 540	580 233	500 480	1 229 411	116 165	6 261 830
Dépôts à vue	1 346 540					1 346 540
Dépôts d'épargne	2 282 890					2 282 890
Bons de caisse		336	2 873	55 596	4 041	62 846
Comptes à terme		17 314	29 787	136 386	14 439	197 926
Comptes spéciaux de placement		462 583	389 320	778 930	97 685	1 728 518
Certificats de dépôts		100 000	78 500	258 500	0	437 000
Autres sommes dues à la clientèle	206 110					206 110
Dépôts en devises	417 452	76 745	48 954	44 655	830	588 636
Dépôts à vue	406 336					406 336
Bons de caisse		230		9 726	211	10 167
Comptes à terme		9 844	3 260	34 929	619	48 652
Comptes de placement		66 671	45 694			112 365
Autres sommes dues à la clientèle	11 116					11 116
Dettes rattachées	22 618	7 557	6 922	17 538	1 632	56 266
Intérêts à payer sur dépôts à vue	2 737					2 737
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises		59	20	210	4	293
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	19 881					19 881
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers		12 427	10 719	26 331	2 488	51 966
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement		-4 930	-3 817	-9 004	-860	-18 611
TOTAL	4 275 610	664 535	556 356	1 291 604	118 627	6 906 732

4.11. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 432.914 mDT au 30/06/2017 contre 294.516 mDT au 30/06/2016. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 30 Juin 2017	Solde au 30 Juin 2016	Solde au 31 Décembre 2016
Emprunts matérialisés	179 804	27 576	129 821
*Emprunts obligataires	173 712	27 047	127 047
*Intérêts à payer	6 092	529	2 774
Ressources spéciales	253 110	266 940	298 658
*Ressources extérieures	114 927	105 313	111 624
*Ressources budgétaires	196 183	189 230	212 603
*Ecart de conversion sur emprunts	-58 437	-28 257	-26 054
*Intérêts à payer	437	654	485
TOTAL	432 914	294 516	428 479

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité	M≤3 mois	3 mois<M≤1 an	1 an<M≤5 ans	M>5ANS	Total
Emprunts matérialisés	0	0	15 281	127 627	36 896	179 804
Emprunts obligataires			14 763	123 303	35 646	173 712
Intérêts à payer			518	4 324	1 250	6 092
Rssources spéciales	196 183	362	5 443	23 056	28 066	253 110
Ressources extérieures		730	10 988	46 547	56 662	114 927
Ressources budgétaires	196 183					196 183
Ecart de conversion sur emprunts		-371	-5 587	-23 668	-28 811	-58 437
Intérêts à payer		3	42	177	215	437
TOTAL	196 183	362	20 723	150 683	64 963	432 914

4.11.1 Ressources budgétaires

La convention du fonds FOPRODI stipule, au niveau de son article 20, que la BNA assume 25% du risque de non-recouvrement des prêts financés sur les ressources de ce fonds. Toutefois, la BNA n'est tenue à cette obligation qu'une fois qu'elle ait épuisé tous les recours possibles pour le recouvrement des créances (PV de carence à l'appui).

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 30/06/2017 se présente comme suit :

(En mDT)

Compte comptable	Libellé	Solde au 30/06/2017
1850.000000	Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 402
1106.082926	Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	1 463
TOTAL		10 865

Notons, enfin, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

D'autre part, la BNA assume aussi le risque (entre 25% et 50%) de non recouvrement au titre des prêts financés sur d'autres ressources telles que le FODEC et la ligne BIRD 1969.

4.12. Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 341.755 mDT au 30/06/2017 contre 348.840 mDT au 30/06/2016, soit une diminution de 7.085 mDT. Ils se présentent comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 décembre 2016
Etat, impôts et taxes	13 432	11 802	20 536
Impôt sur les sociétés	3 518	1 311	-
Contribution exceptionnelle			3 785
Organismes sociaux	17 758	14 064	35 132
Comptes d'ajustement devises	18 651	10 907	20 850
Provisions sur comptes d'ajustement devises	296	54	477
SWAPS devises	896	9 253	1 340
Congés à payer	9 146	11 433	8 496
Produits perçus d'avance	6 402	4 454	5 517
Excédent de caisse	5 681	3 230	4 186
Charges sur emprunt	53	53	53
Autres comptes de régularisation passif	2 973	2 417	2 861
Provisions sur autres comptes de régularisation passif	415	5	415
Comptes liés à la compensation	143 206	178 087	64 971
Comptes de régularisation	23 018	20 937	18 271
Comptes Etatiques créditeurs	51 305	49 422	50 162
Créditeurs divers	20 782	16 402	17 680
Fournisseurs d'immobilisations	3 884	1 998	3 770
Provisions pour passifs et charges	20 339	13 011	18 238
- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (4.12.1)	10 272	9 758	8 753
- Autres provisions pour risques divers	7 482		6 900
- Provisions pour pénalités BCT	1 244	1 244	1 244
- Provisions pour suspens IS T24h (4.12.2)	1 341	2 009	1 341
TOTAL	341 755	348 840	276 740

4.12.1. Avantages postérieurs à l'emploi en faveur du personnel

En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Etablissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 30/06/2017 s'élève à 10.272 mDT contre 9.758 mDT au 30/06/2016.

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires	:	4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé	:	5%
- Taux d'actualisation financière	:	8%
- Charges sociales (50%)	:	50% * 20,04%
- Espérance de vie	:	74,3 ans
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité)	:	Variant entre 674 et 694 DT
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (personnel actif)	:	580 DT

4.12.2. Provisions sur les suspens inter-sièges

Les suspens inter-sièges font l'objet d'une affectation entre les différentes rubriques des états financiers selon la nature des opérations.

La provision sur les suspens des comptes inter sièges a été estimée selon la méthode édictée par la circulaire BCT n°91-24 compte tenu des soldes nets par référence d'opération.

La provision ainsi constituée se présente comme suit :

Antériorité	Suspens débiteurs	Différence débitrice	Base provisions	Taux de provision	Provision
Inférieur à 90 jours	6 029	5	6 034	0%	-
Compris entre 90 et 180 jours	256	56	312	20%	63
Compris entre 180 et 360 jours	1 137	82	1 219	50%	610
Supérieur à 360 jours	634	34	668	100%	668
Total en mDT	8 056	177	8 233		1 341

4.12.3. Autres comptes rattachés à la rubrique emprunts et ressources spéciales

Certains comptes de régularisation (passifs) demeurent non justifiés au 30/06/2017. Ils ont été auparavant analysés par la BNA sans, toutefois, parvenir à retracer les origines de leurs soldes :

(En mDT)

Compte	Libellé	Solde comptable au 30/06/2017
1105.81257	Prise en charge par l'État des impayés	2.783
1105.81751	Réajustement intérêts / 3 ^{ème} ligne de crédit CEE	1.334
1105.81755	Créditeurs divers / crédits convertis	1.642

4.13. Capitaux propres

Les capitaux propres bruts (avant déduction du rachat par la banque de ses actions propres) ont totalisé 855.731 mDT au 30.06.2017 contre 659.790 mDT au 30.06.2016 et 778.226 mDT au 31.12.2016. Les mouvements des capitaux propres au cours du 1^{er} semestre 2017 se détaillent comme suit :

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016	Affectation du résultat 2016	Résultat au 30.06.2017	Autres mouvements	Solde au 30/06/2017
Capital social	160 000	160 000				160 000
<i>Dotation de l'Etat</i>	133 000	133 000				133 000
Réserves légales	16 000	16 000	0			16 000
Réserves extraordinaires	85 285	85 285	120 100			205 385
Réserves à régime spécial	17 802	17 802				17 802
Réserves pour réinvestissements exonérés	131 352	131 352	19 438			150 790
Primes d'émission et de fusion	55 077	55 077				55 077
Réserves pour fonds social	39 369	39 656	500		287	40 443
Résultats reportés avant répartition	0	54	-54			0
Résultats reportés après répartition	52	0	16			16
Résultat net de l'exercice	21 853	140 000	-140 000	77 218		77 218
TOTAL	659 790	778 226	0	77 218	287	855 731

Les autres mouvements, concernent les intérêts perçus sur les prêts accordés sur le fonds social pour un montant de 287 mDT.

4.13.1 Dotation de l'Etat de 133.000 mDT

En application des termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la BNA a conclu avec l'Etat Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133.000 mDT, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'Etat en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention).

Cette convention a permis à la BNA de rétablir sa situation financière (par l'amélioration de ses capitaux propres) et de se conformer ainsi à la réglementation en vigueur en matière de ratio de solvabilité.

Cette dotation est assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat pour un montant de 160 millions de dinars, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003. (Voir note 5-1-2).

Les indicateurs du rétablissement de l'équilibre financiers de la banque (cumulativement) sont :

- Les provisions sont dument constituées conformément à la réglementation en vigueur ;
- La couverture minimale des fonds propres est atteinte ;
- Le taux moyen du rendement des capitaux propres du secteur est atteint ;
- Le taux moyen de rendement des actifs est atteint ;
- La Banque assure la distribution de dividendes pour un taux minimum qui excède le taux prévu au niveau de ses statuts.

Les créances transférées dans le cadre des conventions 133 et 160 ne sont pas prises en compte lors du calcul de ces indicateurs.

4.13.2 Actions propres

Les actions propres détenues par la Banque s'élèvent au 30/06/2017 à 1.372 mDT sans changement par rapport au 1^{er} semestre 2016.

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Solde au 30/06/2017
Actions propres	-1 372	-1 372	-	-	-1 372
TOTAL	-1 372	-1 372	-	-	-1 372

4.13.3. Bénéfice par action

	Au 30 Juin 2017	Au 30 Juin 2016	Au 31 décembre 2016
Bénéfice net de l'exercice avant modification comptable (en mDT)	77 218	21 853	140 000
Bénéfice revenant aux actions propres (en mDT)	205	58	372
Nombre d'actions ordinaires en circulation	31 915 128	31 915 128	31 915 128
Bénéfice par action de valeur nominale 5 DT (en DT)	2,419	0,683	4,387

5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1. Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 918.191 mDT au 30/06/2017 contre 1.006.939 mDT au 30/06/2016. Il se décompose comme suit :

	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
a- En faveur d'établissements bancaires :	93 257	275 808	246 670
- Effets endossés		199 250	152 171
- Contre garanties	25 000		25 000
- Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	68 257	76 558	69 499
b- En faveur de la clientèle :	664 934	571 131	632 264
- Débiteurs par avals et acceptations	71 184	59 355	68 266
- Débiteurs par lettres de garanties	75 183	58 111	67 848
- Débiteurs par obligations cautionnées	21 819	25 607	16 998
- Débiteurs par cautions fiscales	34 901	36 829	34 776
- Débiteurs par cautions sur marchés publics	444 185	364 054	420 887
- Avals emprunts obligataires	422	422	422
- Avals billets de trésorerie	16 750	23 050	21 550
- Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	490	3 703	1 517
c- En faveur de l'Etat :	160 000	160 000	160 000
- Créances budgétaires transférées par l'Etat	160 000	160 000	160 000
TOTAL	918 191	1 006 939	1 038 934

5.1.1 Effets endossés

Au 30/06/2017 le montant des effets endossés est nul contre 199.250 mDT au 30/06/2016 suite à la neutralisation par la Banque de ses avals sur des refinancements opérés par des banques de la place auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

5.1.2 Créances budgétaires transférées par l'Etat

En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'Etat des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

5.2. Actifs donnés en Garantie (HB3)

Le refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie s'établi à 803.000 mDT au 30/06/2017 contre 892.000 mDT au 30/06/2016. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Titres de créances	481 000	384 000	329 000
Bons du trésor	223 000	388 000	100 000
Emprunt obligataire Mai 2014	99 000	120 000	120 000
Total	803 000	892 000	549 000

5.3. Engagements de financement donnés (HB4)

Cette rubrique comporte les crédits notifiés aux clients mais non encore débloqués, elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
CREDITS NOTIFIES ET NON UTILISES (AGRICOLE)	15 485	4 666	12 139
* En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance			
* En faveur de la clientèle	15 485	4 666	12 139
CREDITS NOTIFIES ET NON UTILISES (COMMERCIALE)	262 693	151 942	196 368
* En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance			
* En faveur de la clientèle	262 693	151 942	196 368
CREDITS DE GESTION NOTIFIES NON UTILISES	88 659	124 509	222 149
* En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance			
* En faveur de la clientèle	88 659	124 509	222 149
Total	366 837	281 117	430 656

5.4. Engagements sur titres (HB5)

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés, elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré (1)-(2)
SODIS SICAR	3 328	2 496	832
MFC POLE	2 000	1 000	1 000
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000
Total	9 328	5 496	3 832

5.5. Garanties reçues (HB7)

Le poste « Garanties reçues » est constitué au 30/06/2017 des éléments suivants :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Garanties reçues des Banques	145 000	0	145 000
Garanties reçues de l'Etat	1 287 835	1 335 248	1 223 285
Abandon	0	12 351	11 239
Fonds Budgétaires & Dotation	281 942	331 804	332 292
SOTUGAR	31 015	26 439	28 055
FNG	50 700	79 863	48 184
FGIC	283	283	313
FNE	271	331	82
G. ETAT	923 624	884 177	803 120
Garanties reçues de la clientèle	1 722 059	1 525 876	1 812 076
Garanties Hypothécaires	1 443 434	1 293 689	1 530 039
Garanties financières	278 625	232 187	282 037
T O T A L	3 154 894	2 861 124	3 180 361

6. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT

6.1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 274.247 mDT au 30/06/2017 contre 243.260 mDT au 30/06/2016, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 12,7 %. Ils s'analysent comme suit :

	Période clos le 30/06/2017	Période clos le 30/06/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Opérations avec les établissements bancaires et financiers :	3 266	2 941	6 234
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	1 959	2 146	4 466
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	120	14	58
- Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	1 132	762	1 499
- Report / Gains sur opérations de SWAPS	55	19	211
Opérations avec la clientèle :	260 835	229 593	487 504
- Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	58 222	48 628	107 616
- Intérêts sur crédits à la clientèle	202 613	180 965	379 888

Autres intérêts et revenus assimilés	10 146	10 726	23 084
TOTAL	274 247	243 260	516 822

6.2. Commissions perçues

Les commissions perçues par la Banque ont totalisé 38.458 mDT au 30/06/2017 contre 32.018 mDT au 30/06/2016. Elles se décomposent comme suit :

	Période clos le 30/06/2017	Période clos le 30/06/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	21 171	18 311	38 052
Commissions sur opérations Monétique	2 135	2 027	4 643
Commissions sur opérations de change	388	336	678
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 254	958	2 035
Commissions sur location de coffre-fort	9	11	37
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	6 977	5 261	12 393
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	950	814	2 264
Commissions sur avals billets de trésorerie	125	193	437
Commissions diverses	5 449	4 107	9 183
TOTAL	38 458	32 018	69 722

6.3. Gains sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 11.400 mDT au 30/06/2017 contre 9.072 mDT au 30/06/2016. Ils se détaillent comme suit :

	Période clos le 30/06/2017	Période clos le 30/06/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Gains nets sur titres de transaction :	1 046	216	3 310
- Intérêts nets sur Bons du Trésor (+)	1 046	216	3 310
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	-208	-348	-290
- Dividendes & revenus assimilés (+)	7	7	75
- Pertes sur titres de placement (-)		0	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement (+)		4	21
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement (-)	-215	-359	-386
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	10 562	9 204	16 380
- Résultat sur opérations de change	7 301	6 364	10 451
- Commissions sur change manuel	3 261	2 840	5 929
TOTAL	11 400	9 072	19 400

6.4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 42.966 mDT au 30/06/2017 contre 37.970 mDT au 30/06/2016, soit une augmentation de 13,2 %. Ils se détaillent comme suit :

	Période clos le 30/06/2017	Période clos le 30/06/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Intérêts nets sur Bons du Trésor d'investissement	23 327	15 493	33 969
Revenus des titres de participation	10 351	13 974	14 072
Revenus des obligations	7 652	7 006	14 510
Revenus des fonds gérés	1 636	1 497	6 324
TOTAL	42 966	37 970	68 875

6.5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 167.806 mDT au 30/06/2017 contre 137.607 mDT au 30/06/2016, soit une augmentation de 21,9 %. Ils se décomposent comme suit :

	Période clos le 30/06/2017	Période clos le 30/06/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Opérations avec les établissements bancaires et financiers :	24 450	23 247	48 064
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	21 466	19 539	41 794
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	1 004	434	965
- Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	26	5	70
- Déport / Pertes sur opérations de SWAP	1 954	3 269	5 235
Opérations avec la clientèle :	136 491	112 283	238 672
- Intérêts sur comptes à vue	6 455	3 902	8 662
- Intérêts sur comptes d'épargne	45 857	41 002	84 758
- Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	84 179	67 379	145 252
Intérêts et charges encourus sur emprunts et ressources spéciales	6 688	1 797	5 506
Autres intérêts et charges	177	280	455
TOTAL	167 806	137 607	292 697

6.6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 49.226 mDT au 30/06/2017 contre 60.510 mDT au 30/06/2016, soit une diminution de 18,6 %. Il s'analyse comme suit :

	Période clos le 30/06/2017	Période clos le 30/06/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	<u>-53 946</u>	<u>-64 588</u>	<u>-107 585</u>
- Dotations aux provisions pour créances douteuses	-54 527	-75 836	-132 202
- Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	-3 000	-2 000	-5 000
- Dotations aux provisions additionnelles	-39 959	-15 101	-29 470
- Reprises sur provisions pour créances douteuses	50 668	27 955	52 010
- Reprises sur provisions additionnelles	2 808	886	8 618
- Reprises sur provisions des Créances cédées	86 334		83 513
- Créances cédées et passées par pertes	-96 192	-495	-92 455
- Autres créances passées par pertes	-8 949		-1 400
- Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes	29	3	15
- Reprises agios réservés des créances cédées	8 842		8 786

Dotations aux provisions pour risques et charges	<u>4 720</u>	<u>4 078</u>	<u>-1 934</u>
- Dotations aux provisions pour risques et charges	-3 384	-2 624	-12 535
- Reprises de provisions pour risques et charges	8 104	6 702	10 601
TOTAL	<u>-49 226</u>	<u>-60 510</u>	<u>-109 519</u>

6.7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (PR6/CH5)

Ce poste a totalisé un gain de 34.782 mDT au 30/06/2017 contre une perte de 5.559 mDT au 30/06/2016. Il se détaille comme suit :

	Période clos le 30/06/2017	Période clos le 30/06/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-7 145	-3 320	-4 098
Dotations aux provisions pour dépréciation des fonds gérés	-8 480	-2 729	-6 132
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres FCP		-60	-156
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-5	-3	-3
Plus-value de cession portefeuille d'investissement	47 819	0	96 141
Gains sur portefeuille d'investissement	2	1	5
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	273	180	213
Reprises de provisions pour dépréciation des fonds gérés	2 318	372	617
TOTAL	<u>34 782</u>	<u>-5 559</u>	<u>86 587</u>

Courant le 1^{er} semestre 2017, la BNA a procédé à la cession en bourse de 2.777.780 actions SFBT pour une valeur totale de 50.000 mDT. Cette opération a généré une plus-value de 47.819 mDT.

6.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 83.841 mDT au 30/06/2017 contre 77.818 mDT au 30/06/2016, soit une augmentation de 7,7%. Ils se décomposent comme suit :

	Période clos le 30/06/2017	Période clos le 30/06/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Salaires	63 840	56 735	114 015
Charges sociales et fiscales	12 887	11 577	33 642
Autres charges du personnel	3 108	5 406	9 874
Charges sur assurance IDR	1 405	1 962	4 200
Charges sur assurance Epargne collective	1 950	1 803	3 223
Variation des congés à payer	651	335	-2 603
TOTAL	<u>83 841</u>	<u>77 818</u>	<u>162 351</u>

6.9- Charges générales d'exploitation :

Les charges générales d'exploitation se sont élevées à 16.303 mDT au 30/06/2017 contre 14.147 mDT au 30/06/2016, soit une augmentation de 15,2%. Ils se décomposent comme suit :

	Période clos le 30/06/2017	Période clos le 30/06/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Loyers et charges locatives	1 158	1 034	2 315
Entretiens et réparations (confiés à tiers)	2 588	1 989	5 168
Travaux et façons exécutés par tiers	834	693	1 935
Fourniture faite à la banque (ELECTRICITE, EAU ET GAZ)	1 164	1 182	2 310
Primes d'assurances	581	420	625
Rémunération d'intermédiaire et honoraires	559	514	1 150
Frais de publicité	948	621	1 889
Transport et déplacement	1 554	1 530	3 430
Missions et réceptions	470	457	939
Jetons de présence	232	189	306
Participation au budget de l'APTBEF	131	114	261
Dons et cotisations	180	105	195
Documentation centrale	424	389	845
Affranchissement, téléphone, Télégramme et télex	1 771	1 912	4 214
Impôts et taxes	846	692	1 808
Fournitures de bureau	867	820	2 096
Frais de contrôle médical	118	53	88
Frais de formation et d'inscription	614	588	882
Autres charges d'exploitation bancaire	1 264	845	3 894
TOTAL	16 303	14 147	34 350

6.10- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est un gain de 3 mDT au 30/06/2017 contre 53 mDT au 30/06/2016, ils se décomposent comme suit :

	Période clos le 30/06/2017	Période clos le 30/06/2016	Exercice clos le 31/12/2016
Profits sur exercices antérieures	21	57	147
Pertes sur exercices antérieures	-4		
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	24		71
Déficit de caisse	-5	-4	-11
Pénalités et amendes fiscales	-33		-37
TOTAL	3	53	170

6.11. Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan).

	(En mDT)
Résultat net	77 218
Réintégrations :	121 617
- Impôt sur les sociétés	3 518
- Contribution exceptionnelle	
- Amendes et pénalités	33
- Dons et subvention non déductibles	
- Charge divers non déductibles	722
- Timbres de voyage	
- Subvention amical BNA	170
- Provisions pour risques divers	3 384
- Provisions pour titres de placement	215
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	7 144
- Provisions pour dépréciation des titres sur fonds gérés	8 480
- Provisions pour dépréciation des titres FCP	
- Provisions collectives sur créances non classées	3 000
- Provisions pour créances douteuses	94 486
- Créances abandonnées	465
Déductions :	13 462
- Reprise de provisions pour risques et charges	8 104
- Reprise de provisions additionnelles 2012 & antérieures	2 824
- Reprise de provisions pour fonds gérés	2 264
- Reprise de provisions pour dépréciation des titres	270
Résultat corrigé avant déduction des provisions	185 373
- Provisions déductibles des titres côtés (placement)	215
- Provisions déductibles des titres côtés (participation)	6 296
- Provisions déductibles des titres côtés (fonds gérés)	8 082
- Provisions pour créances douteuses	94 486
- Provisions collectives sur créances non classées	3 000
Résultat corrigé après déduction des provisions	73 294
- Dividendes sur titres des participations	10 358
- Dividendes et plus-values sur fonds gérés	1 066
- Plus-values sur cession titres SFBT	47 819
- Plus-values sur fonds gérés titres cotés en bourse	
Résultat fiscal	14 051
Dégrèvements fiscaux :	4 000
Résultat imposable	10 051
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	3 518

7. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

7.1 Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du 1^{er} semestre 2017, un flux de trésorerie net **négatif** de **528.874** mDT s'expliquant comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 144.571 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 525.634 mDT ;
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 133.148 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 109.227 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 97.422 mDT.

7.2 Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours du 1^{er} semestre 2017, un flux de trésorerie net **positif** de **2.175** mDT provenant, d'une part, de l'encaissement d'intérêts et de dividendes sur portefeuille d'investissement et d'un gain de cession d'un lot de titres SFBT respectivement pour un montant cumulé de 41.724 mDT et 47.821 mDT et, d'autre part, de l'acquisition de titres d'investissement et d'immobilisations corporelles et incorporelles respectivement pour 84.860 mDT et 2.510 mDT.

7.3 Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours du 1^{er} semestre 2017, un flux de trésorerie net **positif** de **1.165** mDT provenant essentiellement d'une émission d'emprunt obligataire de 50.000 mDT compensé par des remboursements d'emprunts et des diminution des ressources spéciales respectivement de 3.335 mDT et de 45.500 mDT.

7.4 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les Placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor Assimilables BTA de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde **négatif** de **973.614** mDT au 30/06/2017 contre aussi un solde **négatif** de **1.284.791** mDT au 30/06/2016. Elles se décomposent comme suit à la fin du 1^{er} semestre 2017 :

(En mDT)

Liquidités en dinars tunisiens :

103 180

- Caisse dinars	45 951
- Avoirs à la BCT en dinars	24 306
- Avoirs en CCP	515
- Mouvements IBS	9 834
- Placements en dinars	40 000
- Correspondants débiteurs en dinars	18 782
- Correspondants créditeurs en dinars	-36 208
Liquidités en devises :	46 683
- Caisse devises	9 825
- Avoirs à la BCT devises	21 196
- Correspondants débiteurs en devises	2 010
- Correspondants créditeurs en devises	-848
- Placements en devises	14 500
Emprunts en dinars	-1 013 700
Emprunts en devises	-114 265
Placements inférieurs à 3 mois (BTA sur titres de transaction)	4 488
LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 30/06/2017	-973 614

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES DE
LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ARRETES AU 30 JUIN 2017**

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de la Banque Nationale Agricole-BNA-*

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2016 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque Nationale Agricole -BNA- arrêtés au 30 juin 2017.

Ces états financiers intermédiaires comportent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close au 30 juin 2017 ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A cette date, ces états financiers font apparaître un total actif net de **9 702 345mDT**, des capitaux propres positifs de **854 359mDT** et, un résultat net bénéficiaire de **77 218mDT**.

1. Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires

Les organes de direction et d'administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Fondement de notre conclusion avec réserves

3-1. Les travaux d'examen limité ont été limités par :

- L'absence d'une base de données exhaustive et actualisée relative aux garanties hypothécaires ou autres, reçues par la BNA en couverture des risques encourus sur la clientèle,

- L'indisponibilité d'une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et certifiés par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations présentant des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 000mDT et de 5 000mDT tels que prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991,

La réalisation par la banque d'un inventaire exhaustif des "garanties reçues", ainsi que la prise en compte des données financières pour l'évaluation des risques encourus sur certaines relations, pourraient se traduire par des ajustements affectant le résultat et les capitaux propres de la Banque.

3-2. L'état des engagements hors bilan de la Banque arrêté au 30 juin 2017, fait apparaître des engagements donnés et reçus de valeurs respectives de 2 745 748mDT et 3 154 894mDT. Les engagements hors bilan relatifs aux crédits agricoles sont arrêtés d'une manière extra comptable sur la base des inventaires physiques reçus des structures concernées, à la différence des autres engagements hors bilan qui sont mécanisés. Les procédures en vigueur afférentes aux engagements liés aux crédits agricoles ne nous permettent de nous prononcer valablement sur la régularité des soldes des engagements correspondants.

3-3. L'opération de mise en place d'une comptabilité autonome tenue en devises conformément aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires, confiée par la banque à un cabinet externe n'est pas encore achevée dans toute sa plénitude. En conséquence, cette situation ne nous permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur le résultat de la période.

3-4. Les situations Ressources/Emplois des fonds budgétaires confiés par l'État Tunisien à la BNA ne font pas l'objet d'une confirmation périodique auprès de l'Etat permettant d'arrêter les mouvements et les soldes relatifs à chaque fonds et d'évaluer les risques associés aux prêts financés sur les ressources de ces fonds et supportés par la Banque (entre 25% et 50%).

Ainsi, les risques encourus sur ces emplois ne sont pas considérés lors du calcul du montant des provisions sur les engagements de la clientèle.

Opinion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 3-1 à 3-4, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Nationale Agricole -BNA- au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre avis ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

5-1. La note aux états financiers n°3-7 décrit l'obligation des banques à adhérer au fonds de garantie des dépôts bancaires institué par l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11/07/2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que les

dispositions du Décret gouvernemental n° 2017-268 du 1er février 2017, relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement du fonds de garantie des dépôts bancaires et des conditions d'adhésion et d'indemnisation des déposants et notamment celles de l'article 17 ayant fixé la cotisation annuelle de chaque banque adhérente à 0,3% de l'encours des dépôts à la fin de l'exercice comptable précédent.

A l'état actuel des choses, la date d'adhésion des banques au fonds ainsi que les cotisations y découlant dépendent de sa constitution définitive et ne peuvent pas être anticipées. A cet effet, aucune charge n'a été comptabilisée, à ce titre, au 30/06/2017.

5-2. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application des articles 24 et 25 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998 et de l'article 3 de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999, présentent une valeur comptable de 106 808mDT au 30 juin 2017.

La moins-value subie par la BNA et correspondant à la différence entre le solde comptable de ces créances et le montant actualisé au taux d'intérêt prévalant sur le marché des encaissements futurs au titre de ces créances conformément aux dispositions du paragraphe 7 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus et le paragraphe AG 64 de la norme comptable internationale IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, n'a pas été constatée pour l'arrêté des états financiers au 30 juin 2017. (*Se référer à la Note 4.3.5 des états financiers*).

5-3. Parmi les fonds propres de la BNA figure une dotation de l'État d'un montant de 133 000 mDT, constituée en application de la loi n°94-30 du 21 février 1994 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la BNA. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'État pour un montant de 160 000 mDT, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provision dégagée par son activité à la fin de l'année 2003. A la date du présent rapport, l'équilibre financier de la BNA, dont les conditions sont définies dans les conventions établies entre l'Etat tunisien et la banque, n'est pas encore atteint. En conséquence, l'éventualité de restitution de ces montants ne pourrait pas être retenue au 30 juin 2017.

5-4. Le ratio de liquidité de la Banque, calculé par le rapport entre l'encours des actifs liquides et le total des sorties nettes de trésorerie durant les 30 jours calendaires suivants, s'élève au 30 juin 2017 à 74,09%, soit une insuffisance de 5,91 % par rapport au minimum de 80% requis par l'article premier de la circulaire aux établissements de crédit n°2014-14 du 10 novembre 2014.

Tunis, le 30 août 2017

Les Co-commissaires aux comptes

C.S.L
SAMIR LABIDI

P/ICCA
ANIS SMAOUI